

# **Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Jean Ferrat CC Porte Océane du Limousin**



L'orchestre benjamin en 2025 au Festival de Jeunes Pousses, un ensemble intergénérationnel de jeunes musiciens.

## **PROJET D'ETABLISSEMENT**

**2026-2031**

## Le mot du Vice-Président

*En ce début d'année 2025-2026, le Conservatoire rend hommage à deux chevilles ouvrières de l'enseignement artistique sur le territoire : à Catherine Philippe qui sur le site de Rochechouart a permis à des centaines d'enfants de franchir la porte de l'établissement, et à Jean Jeudi qui, il y a plus de 50 ans, créait à Saint-Junien le premier service public d'apprentissage de la musique.*

*Depuis la petite école jusqu'au conservatoire labellisé par le Ministère, ceux qui les ont suivis continuent de marcher sur leurs traces, avec l'ambition d'offrir au plus grand nombre un enseignement artistique de qualité, de promouvoir le « jouer ensemble ».*

*Fidèle à ses ambitions mais évoluant aujourd'hui dans un contexte pluriel, le Conservatoire s'efforce de répondre avec force et constance au désir de pratiques musicales des habitants du territoire. Un territoire qui par ses élus, réaffirme sa volonté de favoriser les enseignements à destination de la Jeunesse.*

*Le Conservatoire est ancré dans le réel : il observe avec lucidité les évolutions et questionne ses pratiques. Il élargit son champ d'action en se positionnant sur les enjeux sociétaux ; son action se situe dans un temps long.*

*Fort du soutien de la Communauté de communes et s'appuyant sur une équipe pédagogique motivée, le Conservatoire Jean Ferrat peut envisager l'avenir avec confiance.*

*Etablissement phare de l'enseignement artistique sur son territoire, il rayonne bien au-delà, tissant des liens forts avec ses partenaires, travaillant à l'émergence de projets communs. Ce projet d'établissement est la traduction de son ambition.*

**Thierry Granet, Vice-président chargé de la Commission  
Action culturelle et Animation du territoire**

# **AXE I**

## **l'enfance, la jeunesse**

## Etudier les conditions et la faisabilité d'une tarification sociale

*Bien que très abordable, la cotisation d'inscription au conservatoire<sup>13</sup> est un frein pour les familles aux revenus modestes. L'opportunité d'une tarification sociale, directement liée au quotient familial ou dépendant d'un taux d'effort, est à étudier.*

- Etude préalable de faisabilité
- Etude d'impact
- Choix du quotient familial ou taux d'effort
- Mise en œuvre suivant résultats de l'étude et choix.

40

## Limiter les coûts annexes pour les familles

*Frais de location ou d'achat d'instrument, achats de méthodes, de partitions, de manuels de Formation Musicale, les frais liés à l'étude de la musique sont réguliers et non négligeables. Pour que le conservatoire soit accessible à tous, il convient de faciliter la location pour les familles les moins aisées et de mettre en œuvre le prêt d'ouvrages.*

- Favoriser la location d'instrument (circulation des instruments)
- Développer le prêt de manuels et de partitions aux élèves (médiathèque)
- Organiser une bourse d'échanges.

## L'accueil des publics en situation de handicap et les parcours adaptés

*L'accueil des publics en situation de handicap est un axe fort. Initié depuis plusieurs années et placé sous la responsabilité d'une référente Handicap, régulièrement formée au sein d'un réseau. Il nécessite la mise en œuvre d'un protocole d'accueil des familles, dans le but de mieux orienter les élèves concernés vers des parcours adaptés ou des activités spécifiques.*

- Sensibiliser les enseignants du Conservatoire
- Communiquer aux familles
- Définir un protocole d'accueil, faire un bilan de compétence
- Proposer des parcours adaptés
- Coconstruire un projet avec les structures spécialisées (CESAD / CAT)
- Bilans du dispositif.

---

<sup>13</sup> Voir annexe 2 : grille tarifaire de l'établissement.

## Travailler le lien avec les établissements scolaires

*L'axe « Enfance – Jeunesse » ayant été priorisé par les élus du territoire, les actions à destination des publics scolaires sont primordiales dans la découverte des activités de l'établissement. Il convient donc de multiplier les initiatives sous des formes variées (démonstrations, ateliers pratiques, accueil dans les lieux d'enseignement). Il est nécessaire, pour ce faire, d'avoir des relais facilitants au sein des établissements scolaires.*

41

- Identifier les relais internes / externes
- Développer les actions planifiées de monstration dans les classes des écoles et au collège
- Poursuivre l'initiative de la journée d'accueil au Conservatoire
- Organiser des ateliers pratiques en milieu scolaire
- Développer des projets communs.

## Faciliter les débuts des élèves

*Une enquête de satisfaction réalisée en juin 2023 a montré qu'une préoccupation majeure des familles était leur organisation liée aux activités diverses proposées par l'établissement. La demande d'un regroupement des cours et de leur proximité sur le plan géographique, ne peut pas toujours être satisfaite. Les efforts doivent être maintenus afin d'optimiser l'organisation et le planning général des activités. Par ailleurs, il faut revoir l'approche pédagogique des premières années des élèves afin de limiter l'impression de difficulté.*

- Regrouper les cours, quand c'est possible
- Proposer des horaires plus tôt pour les jeunes élèves (cours collectifs, cours individuels)
- Favoriser l'organisation des cours au plus près géographiquement
- Adopter une approche pédagogique plus ludique, plus inclusive.



# **AXE 2**

## **repenser nos missions**

## L'élève au cœur du dispositif

*Avec l'arrivée de nombreux élèves adultes et jeunes adultes mais aussi d'élèves ayant des troubles de l'apprentissage, le Conservatoire répond à des motivations et des profils diversifiés. La diversification des parcours au sein de l'établissement conduit à une mutation progressive de l'offre pédagogique. Autrefois en partie orienté par l'inscription dans les cours collectifs et pratiques d'ensemble, les parcours des élèves sont désormais pluriels, parfois « à la carte ». Ils sont également statistiquement moins longs, les jeunes élèves notamment passant facilement d'une activité de loisir à l'autre. L'accompagnement au plus près des difficultés et des motivations des élèves est donc une nécessité.*

44

- Être à l'écoute des contraintes des familles : éloignement, fratries etc.
- Être à l'écoute de la motivation de l'élève, favoriser la réorientation
- Vers l'individualisation des parcours.

## Repenser les enjeux pédagogiques au regard des enjeux territoriaux

*Dans un contexte de diversification des parcours et de pluralité des motivations, l'ensemble de l'organisation pédagogique doit être repensé afin d'offrir à chaque élève un parcours et une expérience culturelle adaptés. L'établissement doit communiquer sur ses options pédagogiques, lesquelles sont déclinées de la politique culturelle du territoire. Enfin, l'équipe doit travailler à la complétude des parcours, en proposant des activités nouvelles.*

- Analyse par les équipes des forces et faiblesses de l'établissement, recueil des propositions
- Reformulation des orientations pédagogiques
- Réaffirmer les besoins territoriaux
- Repenser les objectifs de l'établissement / des départements pédagogiques / des classes
- Faire des propositions structurées d'activités de pratique collective pour les élèves qui en sont éloignés
- Proposer des activités complémentaires, sous forme de modules.

## Promouvoir l'innovation

*Le profil des jeunes élèves a sensiblement évolué depuis une dizaine d'années, avec le risque d'une perte de repères pour des enseignants pourtant aguerris ; à côté du parcours études, bien intégré par les pédagogues, existent d'autres parcours moins complets exigeant de « l'agilité ». La nécessité d'une veille pédagogique, la promotion de l'expérimentation et les échanges entre collègues, sont des moyens facilitant l'innovation.*

45

- Innover dans l'organisation
- Promouvoir l'expérimentation pédagogique
- Créer les moments réguliers d'échange sur la pédagogie
- Valoriser les propositions des enseignants.

## Améliorer le fonctionnement matériel de l'établissement

*Les contraintes liées à une programmation qui s'étoffe, se diversifie et s'extériorise, la gestion des instruments dans un contexte de modération des achats, obligent à un suivi plus attentif du matériel. L'utilisation partagée de l'auditorium nécessite par ailleurs de nombreux changements de dispositif qui supposent, avant et après, la mise à disposition de personnel. Par ailleurs, le contrôle de la lumière et du son, l'enregistrement des événements à des fins de témoignage et d'archivage, ne peut se faire qu'à la marge en l'absence d'un régisseur.*

- Améliorer la gestion du matériel pédagogique (à affilier aux locaux)
- Améliorer la gestion du parc d'instruments de location
- Organiser la maintenance des matériels
- Définir un profil de poste pour un régisseur
- Assurer la régie des événements intérieurs et extérieurs
- Organiser l'aide aux changements de dispositif de l'auditorium
- Améliorer la gestion du prêt d'ouvrages aux élèves
- Assurer l'enregistrement et l'archivage des supports des événements.

## Valoriser la concertation et la coordination

*Les enjeux nés de la diversification des parcours et la nécessité d'accompagner l'élève au plus près, doivent conduire à un travail collectif mobilisant les représentants des départements pédagogiques. Une culture du travail de groupe autour de sujets divers (spectacles, sujets sociaux, enjeux pédagogiques etc.) doit par ailleurs s'installer durablement dans l'équipe. Enfin, le Conseil d'établissement doit être associé plus étroitement à l'élaboration et au suivi du Projet d'établissement.*

46

- Valoriser le rôle des représentants de départements
- Planifier des réunions plus régulières du Conseil pédagogique
- Solliciter plus souvent le Conseil d'établissement (avis consultatif)
- Associer le Conseil d'établissement au suivi du Projet d'établissement
- Promouvoir le travail de groupe autour des projets musicaux et projets structurants
- Adopter une culture d'évaluation des pratiques et des projets.

## Professionnalisation et formation continue des Personnels

*Le niveau de qualification des enseignants est un point de vigilance du Ministère de la Culture quant à la labellisation des conservatoires. Beaucoup d'enseignants mettent un terme à leur parcours de qualification dès lors qu'ils intègrent la liste d'aptitude. Par ailleurs, la nécessité d'une formation tout au long de sa vie professionnelle et dans des domaines multiples (spécialité instrumentale ou autre, accueil du Handicap, posture du musicien etc.) est prégnante alors que les offres sont plus rares, et que nombre de sessions sont annulées faute d'un nombre suffisant de participants. En l'absence d'une offre de formation adapté à chacun des métiers, l'importance des réseaux professionnels est primordiale afin d'éviter « l'isolement pédagogique » des enseignants.*

- Maintenir la politique de recrutement de personnels qualifiés
- Etablir un plan de formation interne - actualisé annuellement - à destination des équipes
- Organiser en intra de formations diplômantes sur les thématiques communes (inclusion, sujets sociaux etc.)
- Promouvoir un plan départemental de formation continue (réseau DEEA87)
- Accompagner les parcours individuels de formation – création d'un réseau d'entraide.

# **AXE 3**

## **nouvelles orientations, nouvelles propositions**

# INTEGRATION DE NOUVELLES ESTHETIQUES

*L'ouverture à de nouvelles esthétiques est promue au sein des établissements, et encouragée par le Ministère. Jusqu'alors l'apanage du tissu associatif et de la transmission orale, les pratiques autour des musiques urbaines, de la musique traditionnelle, restent des champs esthétiques à investir.*

*Au-delà des pratiques de musiques actuelles, l'établissement doit désormais s'intéresser aux « pratiques actuelles de la musique ».*

*Pour un conservatoire qui cherche à enrichir son offre et maintenir le contact avec les pratiques en amateur, l'ajout de nouvelles esthétiques n'est pas qu'une simple juxtaposition à l'existant : il s'agit de créer des démarches pédagogiques partagées qui, au-delà de l'opposition entre « modernité » et tradition pédagogique, entre oralité et maintien de la transmission par l'écrit, réinterrogent les dispositifs, les cursus et les modalités d'évaluation.*

48

## Rap, musiques électroniques et autres musiques urbaines

- Enquête au collège et au lycée sur les aspirations et pratiques musicales des adolescents et des jeunes adultes
- Etude des champs d'action possibles (pertinence au regard du projet global, ressources internes, besoins)
- Proposition d'ateliers : MAO, synthèse sonore, ateliers d'écriture etc.
- Création de liens avec les classes de Musiques Actuelles, les ateliers vocaux et les autres pratiques de l'établissement
- Projets communs de restitution.

## Les musiques traditionnelles

*Présent dans le projet d'établissement 2020-2025, le projet d'ouverture aux musiques traditionnelles n'a pu se concrétiser. La valeur patrimoniale de ces pratiques sur le territoire ne fait pas débat, et les demandes des amateurs en quête d'enseignement sont récurrentes. Mais le dispositif reste à dimensionner : créer un département des musiques traditionnelles suppose l'enseignement régulier de plusieurs instruments, avec une temporalité à définir. Aussi, les moyens financiers à y consacrer sont à interroger, afin de décider de la nature du projet : création de cours et/ou collaboration avec les associations existantes.*

- Etude d'opportunité de l'enseignement des musiques traditionnelles
- Etude de dimensionnement et de la temporalité des propositions éventuelles (cours hebdomadaires, stages)
- Dans l'intervalle, aide à l'organisation de master-classes
- Décision d'ouverture après études préalables et selon les moyens disponibles.

## INTERDISCIPLINARITE ET TRANSVERSALITE

*L'établissement reste encore aujourd'hui monodisciplinaire depuis la fermeture en 2018 des cours de danse à Rochechouart. Cependant, les collaborations occasionnelles avec la troupe de théâtre émergent Champ Libre, très active sur le territoire, appellent à un projet de collaboration renforcée dont les premiers fruits verront le jour dès 2026. L'évolution vers un travail transversal et pluridisciplinaire est souhaitée.*

49

### Des collaborations avec le Théâtre

- Accompagnement à la scène (élèves à partir du 2ème cycle) : sessions de 2 heures
- Projets de cocréation, notamment dans le cadre du festival *Surinfluence* de La Mégisserie
- Aide à la mise en scène de spectacles dans le cadre de notre Festival de Jeunes Pousses
- Initiation pluri disciplinaire musique / théâtre dès la rentrée 2026-2027
- Cours de théâtre en collaboration, après étude d'opportunité
- Création de cycles d'apprentissage impliquant les enseignants des deux disciplines.

## AUTRES NOUVELLES PROPOSITIONS

*D'autres propositions émergent, soit parce qu'elles correspondent à des nécessités locales dans le cadre de nos partenariats, soit parce qu'elles sont en lien avec des projets culturels structurants.*

### Création d'un parcours « asso »

*La création d'un nouveau parcours de trois années en lieu et place des contrats d'objectifs établis pour un an, et destiné aux musiciens amateurs des structures associatives locales, permettra d'offrir à ces pratiquants de niveaux divers un accompagnement à plus long terme.*

- Renforcement des liens entre les associations à vocation musicale et le CRI
- Définition d'objectifs individualisés en rapport avec les attentes ;
- Evaluation croisée du dispositif entre le responsable de l'association et le CRI
- Création de passerelles vers d'autres parcours existants.

### Initiation à l'accompagnement au piano

*Ce projet d'un nouvel enseignement au Conservatoire répond à la difficulté d'intégrer les élèves de la classe de piano aux pratiques collectives existantes. Les initiatives régulières de jeu à 4 mains sont nécessaires, mais ne développent pas les mêmes réflexes d'interaction. Proposer de l'initiation à l'accompagnement permet d'intéresser l'élève pianiste à cette activité, mais aussi de développer des pratiques en transversalité, notamment avec le département des Musiques actuelles.*

- Etudier la pertinence en fonction du cycle d'études des élèves pianistes
- Définir des contenus pédagogiques et des méthodes (partitions simplifiées, accompagnement inversé, lecture des grilles d'accords etc.)
- Définir les conditions de mise en œuvre des sessions avec les autres instrumentistes
- Incrire l'activité dans le planning général
- Encourager la transversalité entre les pratiques
- Définir des critères d'évaluation
- Mise en œuvre.

50

## Etude de l'ouverture d'une classe d'orgue

*L'association Les Harmoniques travaille à l'installation d'un orgue liturgique à la collégiale de Saint-Junien. Ce projet comporte un volet pédagogique en collaboration avec le Conservatoire, qui devra être étudié à la livraison de l'instrument, une fois celui-ci cédé à la Ville de Saint-Junien.*

*La concrétisation éventuelle d'un projet de création de classe comporte un certain nombre d'étapes préliminaires, qu'il convient de respecter :*

- Suivre le projet d'installation ;
- Etudier les conditions d'accès à l'instrument pour un projet pédagogique
  - Définition des conditions d'accès à l'orgue pendant la période scolaire
  - Conventionnement croisé avec le propriétaire (cession prévue à la collectivité publique) et l'affectataire ;
  - Définition du rôle de l'enseignant potentiel par rapport à l'instrument (titulariat)
- Etude de l'opportunité de l'ouverture d'une classe d'orgue : intérêt pour l'instrument, lien avec l'axe enfance / jeunesse
- Décision des élus d'un recrutement, en fonction des points précédents
- Acquisition d'un orgue liturgique électronique à installer au conservatoire, pour la tenue ordinaire des cours.

# **AXE 4**

## **un établissement qui rayonne sur son territoire**

## Réaffirmer nos valeurs

*Comme le rappelle le nouveau Schéma National d'Orientation pédagogique, les missions d'un Conservatoire dépassent largement le cadre de la pédagogie. Le rôle des équipes inclut également l'éducation, et la veille contre toute forme de violence et toute intolérance. Il véhicule des valeurs de respect et de vivre ensemble.*

*Le Conservatoire doit accroître sa vigilance envers tout comportement non-éthique et adopter une charte. Il sensibilise à la pratique sans douleur ni risque physique.*

52

- Positionner le Conservatoire en tant qu'établissement d'éducation au sens large
- Constituer un pôle de vigilance et d'alerte dans la lutte contre les violences, le respect des différences, les pratiques sans douleur ni risque physique
- Adopter une charte éthique
- Positionner l'établissement dans une démarche de développement durable
  - Auditer l'ensemble des bâtiments, avec les services techniques concernés
  - Adopter les circuits courts pour les achats de partitions et d'instruments
  - Alterner réunions en présentiel et les visioconférences pour le Personnel
  - Adopter de bonnes pratiques pour le stockage numérique
  - Amélioration du recyclage

## Diffuser sur le territoire

*Le Conservatoire a une mission intercommunale, qu'il accomplit notamment en organisant des auditions et concerts dans les communes. La mise en œuvre d'une préprogrammation extérieure sur plusieurs années (rotation) permet à chaque commune - dont les locaux se prêtent à l'exercice - d'accueillir régulièrement des événements. Il faut pour ce faire que les conditions matérielles soient facilitées (équipement, transport du matériel, communication...)*

- Mettre en place une programmation pluriannuelle des événements décentralisés
- Préciser les conditions matérielles des événements hors les murs (équipement et jauge des salles)
- Intéresser le public scolaire des communes, en proposant les événements extérieurs à un horaire plus tôt dans la journée et en organisant l'accompagnement au concert
- Faciliter l'organisation matérielle des événements extérieurs

# Développer l'Education Artistique et Culturelle

*L'éducation Artistique et Culturelle (EAC) est une mission partagée entre établissements scolaires, structures de diffusion et établissements d'enseignement musical. Elle vise à confronter les publics scolaires aux artistes et à leurs productions. Elle peut aussi utiliser d'autres de formes de pédagogie, comme l'orchestre à l'école.*

- Multiplier les actions de monstration dans les écoles et les lieux publics (médiathèques etc.)
- Développer la collaboration entre les intervenantes en milieu scolaire et les et les enseignants des disciplines instrumentales
- Accompagner les enfants des écoles aux auditions pluri instrumentales
- Relancer l'orchestre à l'école, après étude de localisation

53

## Les réseaux et partenaires

*Le conservatoire est inscrit dans un maillage culturel large, riche de nombreuses structures associatives promouvant la musique, la danse ou le théâtre. Interagir avec ces entités en formant des musiciens éclairés, en fédérant des projets de collaboration et en élargissant l'expérience culturelle des élèves est une nécessité.*

*Le Centre culturel La Mégisserie, Scène Conventionnée d'Intérêt national » avec la mention « Art, Enfance, Jeunesse » est un partenaire privilégié de par son projet qui s'adresse aux mêmes publics, et par sa proximité géographique immédiate. Le Conservatoire est demandeur d'une collaboration plus intime, incluant la cocréation d'événements.*

*Le réseau DDEA87, association de directeurs des établissements d'enseignement artistique de la Haute-Vienne, est un autre partenaire qui travaille à la collaboration entre écoles de musique et conservatoires du département. Ses activités vont de la création d'événements à la mise en œuvre d'une convention permettant les cursus inter-établissements, en passant par le recueil de demandes de formation, l'encouragement à l'émergence de réseaux professionnels et la veille juridique*

- Renforcer le partenariat avec le centre culturel *La Mégisserie*
- Développer le partenariat avec *Champ Libre*, troupe de Théâtre émergent
- Retisser des liens avec les écoles de Danse
- Renforcer les liens avec les structures associatives de pratique en amateur
- Etudier l'opportunité du développement de classes à horaires aménagés dans la ville centre (partenariats multiples)
- Coanimer le réseau DDEA87 (réseau de directeurs) :
  - Développement de projets à l'échelle départementale
  - Travail à une convention de partenariat entre établissements
  - Promotion de réseaux d'enseignants de la même discipline

## Communiquer

*Malgré les efforts consentis les dernières années (mise en fonction du blog, aide du Service de communication), l'établissement souffre encore d'un déficit de communication. Ses missions, qui sont aussi des missions de service public, ne sont pas bien comprises par tous et son existence même semble ignorée par une partie de la population du territoire.*

- Le Conservatoire, une mission de service public
- Accroître la visibilité de l'établissement
  - Politique d'affichage systématique dans les établissements scolaires
  - Utiliser les relais municipaux (sites Internet, Portail familles et autres applications tiers)
- Diffuser largement la programmation musicale de l'année
- Communiquer sur les vertus de l'apprentissage de la musique (blog, affichage).

## EVALUATIONS DU DISPOSITIF

Ce projet d'établissement sera évalué annuellement jusqu'à l'année 2031, où un bilan définitif sera établi.

Les instances chargées du suivi du document sont les suivantes :

- La Commission « *Animation du territoire et Action culturelle* »
- Le Conseil communautaire
- Le Conseil d'établissement.

L'ensemble des équipes du conservatoire, associées à la mise en œuvre des axes, sera informé au moins une fois par an de l'avancée des actions entreprises et des différentes évaluations.



## ANNEXES

### ANNEXE 1 : SOURCES

- Ministère de la Culture : *Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre – Bulletin officiel Hors-série n° 5 (septembre 2023)* ;
- Ministère de la Culture et de la Communication – Hors-série du n°80 - La lettre d'Information : *Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre - 2001*
- Haut Conseil de l'Education Artistique et Culturelle : *Charte pour l'Education Artistique et Culturelle - 2018* ;
- *Arrêté du 19 décembre 2023 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique.*
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200059400> - CC Porte Océane du Limousin - *Évolution et structure de la population en 2022*.